

tous les pays on souhaite l'existence de secteurs d'accès libre dans le système d'enseignement; cependant aucun n'envisage l'admission ouverte dans tous les établissements d'enseignement" (*Politiques*, p. 213). Dans cette perspective la vertu cardinale d'une politique globale d'enseignement supérieur est son effet régulateur sur la demande. Du point de vue d'un Etat, le critère principal qui mesure le succès relatif d'une politique d'enseignement supérieur couplée à une politique de main-d'oeuvre qualifiée est probablement l'absence d'écart ou de goulot d'étranglement entre la double demande et la double offre, d'éducation et de main-d'oeuvre qualifiée. Considérée sous cet angle, il devient évident qu'une politique d'enseignement supérieur, dont les principaux leviers sont la capacité d'accueil des institutions et l'allocation des ressources à l'enseignement post-secondaire, ne peut prétendre maîtriser à elle seule l'ensemble de ces problèmes, même si l'on acceptait de réduire les missions des institutions d'enseignement post-secondaire au rôle de pourvoyeur en main-d'oeuvre qualifiée.

Indépendamment des aspects techniques traités dans l'une ou l'autre des études considérées, les ouvrages issus de la conférence de l'OCDE sur l'enseignement supérieur ont donc le mérite de faire comprendre que les choix — qu'il s'agisse de l'accessibilité, du type d'institutions à établir et de programmes à offrir, du niveau et du mode d'allocation de ressources — ne sont pas techniques, mais ce sont en dernière instance des choix d'ordre politique.

Dans cette perspective, la question principale qui se pose au lecteur canadien est celle de l'évolution du système d'enseignement post-secondaire au cas où le gouvernement fédéral retirerait sa participation financière, laquelle, bien qu'occultée par les accords de transfert de recettes fiscales, est considérable.\* Pour celui qui s'intéresse plus particulièrement à l'enseignement post-secondaire au Québec, ces études constituent un rappel opportun des multiples facteurs à considérer lors de l'établissement d'une politique globale de l'enseignement supérieur et des risques que l'on court à improviser, par exemple, des "stratégies triennales d'allocation de ressources aux universités", ou des stratégies de tout autre accabit, en l'absence d'objectifs de développement à long terme pour l'ensemble du système d'éducation post-secondaire.

En somme, deux ouvrages qui renferment des études de valeur certes inégale, mais qui demeurent dans leur ensemble d'actualité pour ceux qui s'intéressent à la formation des politiques de l'enseignement supérieur.

Ygal Leib

Université du Québec à Montréal

F.E. Chester, C.B.E., *Organiser le changement: le Service national de santé en Grande-Bretagne*. Paris. Centre pour la Recherche et l'Innovation dans l'Enseignement (C.E.R.I.), Organisation de Coopération et de Développement Economiques (O.C.D.E.), 1975, 46 pp.

L'auteur fait une brève description du Système National de Santé de Grande-Bretagne

\* Les examinateurs de l'OCDE estiment qu'en 1972 le gouvernement fédéral couvrait 30% des dépenses globales d'enseignement alors que les provinces en couvraient 48% (*Examens des politiques nationales d'éducation, Canada, OCDE, 1976, p. 100*).

tel qu'il existait de 1948 à 1974. Il donne les principales planifications pour préparer ce changement et indique les programmes de recyclage entrepris en décrivant brièvement celui de l'Université de Manchester.

Avant 1974, l'organisation était fonctionnelle c'est-à-dire que l'activité totale se subdivisait sur le plan administratif selon ses principales fonctions: les services hospitaliers, les services de médecine générale et les services de médecine préventive ou de santé publique. Les prises de décisions se fondaient sur l'autorité hiérarchique. La réforme de 1974 a eu pour objectif essentiel d'intégrer cette structure fonctionnelle tripartite pour en faire une organisation géographique et de confier à une instance de direction unique l'autorité et la responsabilité de tous les secteurs sanitaires intéressés. De plus, les fonctions de direction aux différents niveaux ont été attribuées à des équipes multidisciplinaires dont les prises de décisions devraient se fonder sur le consensus et non plus sur l'autorité hiérarchique.

Pour avoir une idée de la tâche de préparation à ce changement radical qui prend l'ampleur d'un bouleversement social, qu'il suffise de mentionner que le personnel total des services de santé s'élevait à 874,000 personnes en 1973, dont plus de 10,000 cadres devaient recevoir la formation nécessaire à la réorganisation du service.

Le Ministère de la Santé dont relève le Service national de santé fit appel à huit établissements d'enseignement supérieur situés dans différentes régions du pays afin de mettre sur pied quatre modalités de formation: des cours multiprofessionnels d'intégration destinés aux cadres supérieurs de toute catégorie, des cours à l'intention des membres bénévoles des nouveaux "Conseils d'administrations", des programmes destinés à préparer les médecins à leurs nouvelles fonctions de direction puisque la réforme prévoyait la participation de délégués des médecins à tous les niveaux et enfin des cours donnés aux médecins de santé publique qui se voyaient confier une fonction très différente dans le nouveau système.

Tous ces cours devaient être donnés en internat et financés en totalité par le Ministère de la Santé. Le Ministère définit les objectifs d'ensemble des cours, mais sans entrer dans le détail de leur teneur ou de leur méthode pédagogique. Le document contient une description assez détaillée du programme organisé par l'Université de Manchester qui, en deux ans, a donné plus de trente cours à quelque 1,000 participants.

L'auteur à la fin, traite de l'évaluation de l'efficacité de ces programmes en mentionnant les difficultés d'en arriver à une évaluation rigoureuse.

Georges Desrosiers  
Université de Montréal

Gordon McLachlan, *Le Service national de santé en Grande-Bretagne: Orientations politiques et conséquences en matière de formation du personnel*. Paris, Centre pour la Recherche et l'Innovation dans l'Enseignement (C.E.R.I.), Organisation de Coopération et de Développement Economiques, 1975, 54 pp.

Dans la première partie du document l'auteur analyse le Système national de santé de la Grande-Bretagne en tentant de dégager les grands objectifs explicites ou implicites

qu'il poursuit. Il discute de la notion d'évaluation de la qualité des services. Dans la deuxième partie il analyse l'action du système d'enseignement. Selon lui, une des grandes caractéristiques du Système National de Santé a été son hétérogénéité et son absence de centralisation bureaucratique. Avant la réforme, l'objectif principal a été de corriger les inégalités d'accès aux soins. La réforme de 1974 se propose de rationaliser le système afin d'en arriver à une utilisation plus efficace des ressources. Cela pose tout le problème de l'évaluation de la qualité. La véritable question selon l'auteur est de savoir comment décider si les services sont non seulement compétents mais efficaces et qui doit rendre compte, à quelle autorité administrative et à quel niveau. Il établit une classification des domaines sur lesquels porte le contrôle de la qualité. Il souligne l'importance de préciser les responsabilités.

L'hétérogénéité tend à compliquer non seulement le fonctionnement de système mais aussi la politique d'enseignement. Selon l'auteur, ce qui fait défaut c'est une théorie d'ensemble démontrant le rôle spécifique de tous les éléments distincts dans l'ensemble du système.

Il fait une brève description des programmes existants de formation des cadres, officiels et non officiels, pour ensuite préciser ce que devraient être les objectifs, indiquer les groupes susceptibles de recevoir une formation, en décrire le contenu. Il fait mention de la place de la recherche appliquée. Enfin il parle de la place des différentes institutions d'enseignement.

La partie du document qui traite de l'évaluation soulève beaucoup d'intérêt étant donné l'importance que doit prendre cette dimension dans un système de santé.

Enfin, on doit mentionner que la traduction laisse à désirer, particulièrement dans les derniers chapitres et de ce fait rend plus difficile la compréhension du texte.

Georges Desrosiers  
Université de Montréal